

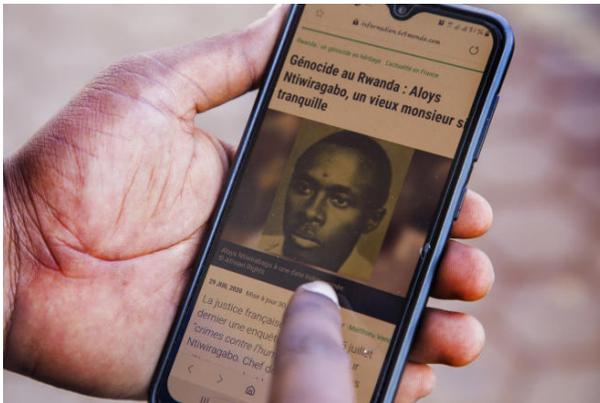
# Génocide au Rwanda

## Au tribunal de Paris, une journaliste poursuivie par un responsable du régime génocidaire rwandais

Pierre Lepidi

Le Monde, 20 janvier 2023

**Maria Malagardis, reporter à « Libération », est accusée d’« injure publique » par Aloys Ntiwiragabo, chef du renseignement militaire pendant le génocide des Tutsi.**



Après les révélations de Mediapart, une enquête préliminaire a été ouverte contre Aloys Ntiwiragabo par le Parquet national antiterroriste pour « crimes contre l’humanité ». - / AFP

Peut-on qualifier publiquement un présu-

mé génocidaire rwandais de « *nazi africain* »? Maria Malagardis, journaliste à *Libération*, a comparu, jeudi 19 janvier, devant la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « *injure publique* ». Grande reporter, l’auteur de *Sur la piste des tueurs rwandais* (Flammarion, 2012) est accusée par Aloys Ntiwiragabo, ancien patron du renseignement des Forces armées rwandaises (FAR) pendant le génocide des Tutsi, au printemps 1994, de l’avoir insulté sur Twitter, le 24 juillet 2020.

Aloys Ntiwiragabo venait alors d’être localisé dans la banlieue d’Orléans par *Mediapart*, au terme d’une enquête menée par le journaliste Théo Englebert. « *Un nazi africain en France ? Quelqu’un va réagir ?* », avait tweeté Maria Malagardis en interpellant Emmanuel Macron et le ministère de la justice.

« *J’ai réagi après avoir lu l’article*, a expliqué à la barre Maria Malagardis. *C’est une réaction spontanée, à la hauteur de cette découverte exceptionnelle* [que représente la localisation d’Aloys Ntiwiragabo]. *Il n’a pas été*

*jugé et il est donc présumé innocent, mais la fonction qu'il a occupée en 1994 pose question. »*

## Coups de filet

Lorsque le génocide commence, le 6 avril 1994, Aloys Ntiwiragabo est à la tête du « G2 », un service correspondant aux renseignements militaires au sein des FAR. Son rôle l'implique au cœur de la matrice génocidaire, l'*Akazu* (la « petite maison » en kinyarwanda), un noyau dur d'extrémistes hutu. En 1998, son nom apparaît dans un acte d'accusation du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), créé en novembre 1994 en Tanzanie pour juger les hauts dignitaires du régime génocidaire. Aux côtés de onze officiers supérieurs, il est cité comme coresponsable de cette tragédie qui a fait un million de morts en trois mois.

Réfugié au Zaïre, l'ex-République démocratique du Congo, Aloys Ntiwiragabo participe ensuite à la création des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), dont il devient général major lors de la seconde guerre du Congo en 1998. Ce groupe armé, connu pour ses multiples exactions dans l'est du pays, est toujours en activité et a été désigné en 2012 pour sanctions par l'ONU.

## L'analogie entre la Shoah et le génocide des Tutsi n'est pas nouvelle

Selon *Mediapart*, Aloys Ntiwiragabo serait arrivé en France en 2006, échappant aux différents coups de filet du TPIR. Il a demandé la nationalité française, mais elle lui a été refusée, « car, au sein du gouvernement intérimaire en fonction au moment du génocide, il a été impliqué dans les massacres perpétrés à cette époque », écrit la cour d'appel de Nantes en 2015. En situation irrégulière mais sans mandat d'expulsion – la France n'extrade pas vers le Rwanda en vertu d'une loi de non-rétroactivité –, l'homme, âgé aujourd'hui de 74 ans, a vécu dans une HLM de la banlieue d'Orléans.

Après les révélations de *Mediapart*, une enquête préliminaire a été ouverte contre lui par le Parquet national antiterroriste pour « crimes contre l'humanité ». Le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) a déposé plainte à son encontre et une fiche rouge d'Interpol a également été émise.

## « Nazisme tropical »

« J'ai tendance à penser que l'on peut tout dire, tout écrire, à condition qu'il y ait avec une explication, a précisé M<sup>e</sup> Benjamin Chouai, son avocat, qui réclame 10 000 euros d'indemnités. Avec ce tweet, il n'y a rien, aucun élément de contextualisation... Traiter quelqu'un de nazi est outrageant et injurieux. »

L'analogie entre la Shoah et le génocide des Tutsi n'est pas nouvelle. Elle est apparue dans la presse internationale au début des années 1960 pour relater les premières tueries de masse commises contre les Tutsi. Le philosophe Bertrand Russell, dans *Le Monde* en février 1964, y voyait « *le massacre d'hommes le plus systématique auquel il a été donné d'assister depuis l'extermination des juifs en Europe* ». Dans une tribune, publiée par *Libération* en avril 1994, l'historien Jean-Pierre Chrétien a comparé le « *crime des crimes* » perpétré au Rwanda à un « *nazisme tropical* ». Un mois plus tard, le quotidien bruxel-

lois *Le Soir*, alors que des milliers de Tutsi étaient déjà tués à la machette, évoquait des « *tueurs aussi efficaces que des nazis* ».

« *Ma cliente n'est pas atteinte du syndrome de Gilles de la Tourette*, a plaidé Charles-Emmanuel Soussen, avocat de la journaliste. Son but était d'interpeller le président de la République et le ministre de la justice et de leur dire : "Regardez, un génocidaire recherché depuis près de trente ans coule des jours heureux en France..." Et ce n'est pas elle qui a inventé l'expression "nazi africain". » Le délibéré est attendu mercredi 15 mars.